



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Crise dans les établissements et services médico-sociaux privés non-lucratifs

Question écrite n° 18121

Texte de la question

Mme Christelle D'Intorni appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la crise que connaissent les établissements et services médico-sociaux privés non-lucratifs français. Depuis des années, l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap se dégrade, faute de financements et de la mise en place d'un grand plan d'attractivité professionnelle pour le secteur. Ce dernier fait face à de graves difficultés de recrutement, de remplacement et de fidélisation des professionnels. Les remontées de terrain sont inquiétantes (taux d'absentéisme élevés, démissions en masse, difficultés de recrutement, *turn-over* important, recours excessif aux contrats d'intérim). Au total, on estime que 50 000 postes sont à pourvoir aujourd'hui et que 150 000 postes devraient être vacants d'ici 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur. Ces difficultés se répercutent directement sur les personnes en situation de handicap, dont l'accompagnement se détériore et sur leurs familles, qui pallient quotidiennement les manquements de l'État. Les réponses du Gouvernement apparaissent insatisfaisantes, malgré la mise en évidence des lacunes par les réseaux associatifs et le Conseil de l'Europe. Pour les personnes accompagnées elles-mêmes, pour les familles et les professionnels, il est urgent d'investir financièrement et humainement dans le « prendre soin ». En définitive, elle demande des éclaircissements quant aux actions que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Christelle D'Intorni](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18121

Rubrique : Institutions sociales et médico sociales

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4223

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)